



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

FÉDÉRATION GUINEENNE DE FOOTBALL

Constituée en 1960 - Membre de la CAF en 1961 et de la FIFA en 1962

N°/Réf..... **№ 0716**/FGF

Conakry, le..... **29.10.21**20.....

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR
DU STADE PETIT SORY
CONAKRY

E-MAIL : Darabapremier@gmail.com

OBJET : Rapport de mission

Monsieur le Directeur,

Nous vous l'honneur de vous transmettre en annexe de la présente pour dispositions, le rapport de mission du système d'Octroi Licence de la Fédération Guinéenne de Football, qui avait été mandaté pour l'évaluation de votre stade Petit Sory, en vue d'une éventuelle homologation.

Vous souhaite bonne réception avec meilleurs sentiments.



Colonel Maurice Akoï KOIVOGUI
DSECRETARE GENERAL



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

FÉDÉRATION GUINÉENNE DE FOOTBALL

SYSTEME D'OCTROI DE LICENCE CLUB

RAPPORT DE MISSION

En exécution de l'ordre de mission **N°0113/FGF/ du 20/10/21**, une délégation de la Fédération Guinéenne de Football composée des sieurs ci-dessous nommés s'est rendue au stade "**PETIT SORY**" de Nongo le samedi **23 octobre 2021** pour une inspection en vue de l'homologation dudit stade afin de recevoir les rencontres des compétitions nationales.

Ce sont :

- Mohamed Lawal CAMARA, Manager Général ;
- Mohamed Lamine NABE, Président OPI ;
- Salifou Aly CAMARA, Membre OPI ;
- Alain Gérard MILLIMONO, Membre CA

La délégation a été chaleureusement et cordialement reçue par le Directeur du stade et son Responsable Administratif et Financier.

Après les formalités d'usage de présentation, la délégation s'est immédiatement mise à l'œuvre.

La Fédération Guinéenne de Football ne disposant pas d'un **Règlement National Validé**, nous nous sommes référés aux critères minimums contenus dans celui de la CAF.

- Concernant **la section 1** relative aux environs du terrain de jeu, nous avons constaté un dépassement sur les dimensions règlementaires du terrain et des buts.
- La longueur du terrain fait : **105m, 3 cm au lieu de 100 m ;**
- La largeur fait : **68 m au lieu de 64 m ;**
- La surface de réparation fait : **16m, 65 au lieu de 16m, 50 ;**
- Le point de penalty fait : **11,15cm au lieu de 11,00 cm ;**
- Le rond-point central de fait : **9,30 cm au lieu 9,15 cm ;**
- La distance entre les buts fait : **7m, 45 au lieu de 7m 32 ;**
- La distance entre le bord inférieur de la barre transversale et le sol fait : **2m, 55m au lieu de 2m, 44cm ;**
- Les lignes blanches sont à **10cm au lieu de 12cm ;**
- Pas de licence du gazon synthétique approuvée par la FIFA ;
- Les zones d'échauffement derrière les buts ne sont pas aménagées ;
- Les bancs des remplaçants et des officiels sont en bois et non en moulés, rembourrés ou en mousses ;
- Les 6 mats et les poteaux d'éclairage ne sont pas installés.

S'agissant de la **section 2**, relative aux vestiaires, les locaux pour les équipes hôte, visiteuse, Arbitres, stockage et porteurs de ballons et drapeaux, meeting Room et places de stationnement sont disponibles et nécessitent quelques travaux de nettoyage et d'installation de matériels appropriés.

- Quant à **Section 3**, relative au côté médical, les installations de premiers secours et de traitement pour les joueurs et les officiels ainsi que la salle de contrôle antidopage sont disponibles et doivent être mieux équipés ;
- S'agissant de la **section 4**, relative aux zones réservées aux spectateurs, le stade dispose d'une capacité d'accueil de **3.200 personnes pour 1832 places** assises en individuel à la tribune couverte. Les **5%** de la capacité totale sont prévus pour les supporter visiteurs ;
- Les entrées et les sorties réservées au public sont prévues et sont en chantier ;

- Le centre opérationnel de site (C O S) existe et doit être équipé ;
- L'éclairage de secours, le système de haut-parleurs, l'installation sanitaire pour les spectateurs sont disponibles, tandis que les locaux de premiers secours pour les spectateurs et l'installation pour les spectateurs handicapés n'existent pas ;
- Quant à la **section 5**, relative aux zones d'accueil, les places VIP et VVIP, les salons VIP et VVIP sont disponibles ;
- S'agissant de la **section 6**, relative aux zones réservées aux medias, la zone de travail, la tribune de presse, la salle de conférence de presse, la zone Mixte, les zones pour les photographes sont disponibles et nécessitent des améliorations ;
- Enfin, s'agissant de la **section 7**, relative aux domaines de la télévision et de la radio diffusion, les positions des caméras, des postes de commentateurs TV-radio doivent être réadaptées à la configuration de la tribune principale ;
- La zone du fourgon de diffusion extérieur est disponible.

Au terme de l'inspection, nous recommandons à la Direction du Stade la prise en compte de toute urgence les manquements observés dans les sections 1 et 2 avant le démarrage des compétitions de la saison 2021-2022.

Dans l'ensemble, la mission d'inspection a décidé **de ne pas homologuer** ledit stade si les travaux signalés dans les sections 1 et 2 ne sont pas exécutés avant le démarrage des compétitions de la saison 2021-2022.

Pièces Jointes :

- ✓ Ordre de mission
- ✓ Devis frais d'inspection du stade Petit Sory de Nongo
- ✓ Fiche de présence

Conakry, le 26 octobre 2021

LE CHEF DE MISSION
LE MANAGER

Mohamed Lawal CAMARA